



## COMPTE RENDU Conseil Municipal du 30 Mai 2014

### **NOMBRE DE CONSEILLERS**

- en exercice	15
- présents	11
- votants	14
- pouvoirs	3

DATE DE CONVOCATION : 26/05/2014

DATE D’AFFICHAGE : 26/05/2014

L’an deux mille quatorze, le trente mai à vingt heures,  
Le Conseil Municipal de la Commune de ZETTING s’est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur FOUILHAC-GARY Bernard.

### Présents

MM. FOUILHAC GARY Bernard, LE BORGNE Gilles, JEDAR Bernard  
Martine, SCHLEGEL Régis, STERN Didier, SCHEIBER Yves, PEIFER  
BECKMANN Pierre, KREMER Michael, NACHI Lahcène

### Absents

ERTZSCHEID Alphonse, excusé

### Pouvoirs

STENGER Blandine, procuration à B. FOUILHAC GARY  
LOTZ Aline, procuration à LETT Martine  
BENMEDJEBER Nathalie, procuration à LE BORGNE Gilles

## **ORDRE DU JOUR**

- 1) Désignation d’un secrétaire de séance
- 2) Approbation du compte rendu de la séance du 11 avril 2014
- 3) Désignation au sein de la commission communale des impôts directs
- 4) Désignation de délégués au sein du conseil municipal
  - a. Sécurité routière
  - b. Correspondants CCAS
  - c. Conseiller communal des orphelins
- 5) Recensement de la population : désignation d’un coordonnateur communal
- 6) Finances – amortissement 2014
- 7) Convention SFR
- 8) Forêt communale : approbation des travaux 2014
- 9) Décision de main levée du droit de résolution
- 10) Décisions prises par délégation du conseil municipal au maire
- 11) Divers et communications

### **1. Désignation d’un secrétaire de séance**

Le conseil municipal, désigne Mme PEIFER Michèle, secrétaire de séance.

### **2. Approbation des procès-verbaux**

Le Conseil Municipal adopte le procès-verbal de la réunion du 11 avril 2014.

### **3. DCM 2014/23 - Désignation au sein de la commission communale des impôts directs**

Le Conseil Municipal propose à la Direction des Services Fiscaux de la Moselle la liste des personnes susceptibles d’être désignés comme membres titulaires ou suppléants :

Membres de droit : M. Bernard FOUILHAC-GARY, Maire ou son représentant M. LE BORGNE Gilles

<b>MEMBRES TITULAIRES</b>	<b>Taxes</b>	<b>MEMBRES SUPPLEANTS</b>	<b>Taxes</b>
JEDAR Bernard	TH TFB	SCHEIBER Yves	TH TFB TFNB
LETT Martine	TH TFB TFNB	NACHI Lahcène	TH TFB TFNB
STENGER Blandine	TH TFB TFNB	MEYER Jean-Marie	TH TFB TFNB
SCHLEGEL Régis	TH TFB	STENGER Fabien	TH TFB TFNB
LOTZ Aline	TH TFB	HUTH Christian	TH TFB
STERN Didier	TH TFB TFNB	HEITGER Christophe	TH TFB TFNB
PEIFER Michelle	TH TFB TFNB	MEYER Yannick	TH TFB
BENMEDJEBER Nathalie	TH TFB	KITTEL Michel	TH TFB
ERTZSCHEID Alphonse	TH TFB TFNB	GABRIEL Armand	TH TFB TFNB
KREMER Michael	TH TFB	SCHLEGEL Lucien	TH TFB TFNB
<b>Hors commune</b>		<b>Hors commune</b>	
MISSLER Gérard - Bitché	TH - TFB	NEU Fernand- Kalhausen	TFNB
MEYER Guy - Sarreinsming	TFNB	KLAM Gilbert - Kalhausen	TFNB

#### **4. Désignation de délégués au sein du conseil municipal**

##### ➤ **DCM 2014/24 - Désignation délégué à la Sécurité routière**

Le Conseil Municipal désigne M. JEDAR Bernard en qualité de correspondant communal de sécurité routière.

##### ➤ **DCM 2014/25 - Constitution de la Commission CCAS**

Le Conseil Municipal constitue la Commission C.C.A.S comme suit :

Président : M. FOUILHAC GARY, Maire

Membres élus représentant le Conseil Municipal

M. LE BORGNE Gilles

M. JEDAR Bernard

Mme LETT Martine

Membres nommés (hors conseil municipal)

Mme SCHLEGEL Irène

Mme LE BORGNE Marie-Claire

Mme KLEIN Marie-Claire

##### ➤ **DCM 2014/26 - désignation d'un Conseiller communal des orphelins**

Le Conseil Municipal désigne Mme Martine LETT, conseiller communal des Orphelins.

#### **3. DCM 2014/27 - Recensement de la population : désignation d'un coordonnateur communal**

Le Conseil Municipal désigne Mme la secrétaire de mairie en tant que coordonnateur d'enquête chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement,

#### **4. DCM 2014/28 - Finances – amortissement 2014**

Le Conseil Municipal autorise le Maire à amortir les sommes inscrites aux comptes 202, 205 et 208 sur une période d'une année.

#### **5. DCM 2014/29 – renouvellement de la Convention SFR**

Le conseil municipal prend acte de la mutualisation des installations de radiotéléphonie au lieu-dit « auf dem Berg. Il autorise M. le Maire à signer la convention avec SFR pour l'installation de ce relais de radiotéléphonie et fixe le montant du loyer à 1 400 € net révisable annuellement de 2 %.

#### **6. DCM 2014/30 - Foret communale : approbation des travaux 2014**

M. JEDAR, adjoint délégué, détaille le programme d'actions 2014 comprenant des travaux sylvicoles s'élevant à 6 750 € HT ainsi que des plantations qui se montent à 2 200 € Ht. Il informe qu'une réunion avec M. MOUCHET, agent ONF, est prévue en forêt mercredi 4 juin afin d'éclaircir certains travaux. Ce point nécessitant des informations complémentaires, il sera délibéré lors d'une prochaine séance.

Il précise que M. MOUCHET proposera une visite de la forêt pour les conseillers municipaux durant le mois de juin et une demi-journée consacrée à l'étude de la forêt à l'attention des élèves de l'école de Zetting.

## **7. DCM 2014/31 - Décision de main levée du droit de résolution**

Le conseil municipal autorise le Maire à donner mainlevée du droit de résolution inscrit au profit de la commune à charge de la parcelle 374 section 2.

## **8. Décisions prises par délégation du conseil municipal au maire depuis la dernière séance**

Monsieur le Maire rend compte au conseil municipal des décisions prises depuis la dernière séance en vertu de la délégation accordée par délibération du 11 avril 2014 conformément à l'article L2122-22 du CGCT, en ce qui concerne les marchés passés non formalisés et l'exercice du droit de préemption.

### **a) Divers et communications**

#### Fermeture d'une classe

M. le maire informe le conseil municipal de la fermeture d'une classe sur le regroupement pédagogique de Zetting Rémelfing à la prochaine rentrée scolaire. La nouvelle répartition des classes se fera de la manière suivante :

- 1 CM à Zetting
- 1 CE1/CE2 à Zetting
- 1 CE2/CM1 à Rémelfing
- 1 CM1/CM2 à Rémelfing

#### Fleurissement de la commune

Le Maire transmet au conseil l'approbation des habitants quant au fleurissement mis en place dans la commune. Il déplore certaines dégradations survenues depuis la mise en place. Il informe également que la commune est inscrite au concours départemental « je fleuris la Moselle » ainsi qu'à la fête des fleurs initiée par la CASC.

#### Intervention de M. STERN Didier, conseiller municipal

*M. STERN prend la parole et sollicite M. le Maire afin qu'il intervienne auprès de la CASC pour faire baisser le tarif d'inscription au Conservatoire de Sarreguemines. Actuellement, les habitants hors Sarreguemines paient leurs inscriptions plus chères que les Sarregueminois. La solution serait que le conservatoire soit délégué à la CASC comme l'est le centre nautique. M. le Maire prend note de la demande.*

Rien ne restant à l'ordre du jour, M. le Maire déclare la session close.  
La séance est levée à 21h 40.

Le secrétaire de séance  
Signé : Michèle PEIFER

Le Maire,  
Bernard FOUILHAC-GARY

